



## Nos propositions pour un budget **ÉCOLOGIQUE** et **SOLIDAIRE**

Alors que la France connaît une crise sans précédent, le projet de loi de finances pour 2021 ressemble aux précédents. Malgré un effort conjoncturel, la politique fiscale reste d'une injustice flagrante, épargnant les plus riches et les grandes entreprises, affaiblissant les services publics. Ni ses orientations, ni le contenu du Plan de relance ne prennent suffisamment la mesure de l'urgence sociale et écologique du pays.

Aucun effort n'est demandé aux plus aisés, et le soutien au pouvoir d'achat des ménages n'est pas orienté vers ceux qui en auraient le plus besoin. Dans le même temps, est actée la baisse des impôts des entreprises sans contreparties ni sociales, ni environnementales. Le logiciel libéral reste le même.

D'une part, **cette politique fiscale est inefficace puisqu'elle exempte encore et toujours plus les grandes entreprises** pourtant bien moins contributrices que les petites et moyennes entreprises dans notre pays.

D'autre part, **cette politique fiscale est profondément injuste, car elle fait reposer, à terme, le poids de la dépense publique sur les ménages.** Le recours exclusif à la dette pour financer la relance servira, demain, à légitimer des mesures draconiennes de réduction de nos services publics et de notre protection sociale.

Enfin, cette politique fiscale **annihile toute ambition écologique.** Comment des entreprises dont l'activité détruit l'environnement, la biodiversité et épuise nos ressources peuvent-elles encore aujourd'hui **bénéficier d'argent public sans contrepartie écologique ?**

**Pourtant, il aurait été possible d'amorcer la transition vers un nouveau modèle :** en conditionnant les aides aux entreprises à des efforts de sauvegarde de l'emploi et à une écologisation de leur manière de produire, en réformant le financement de l'action publique vers une fiscalité plus juste et progressive, qui récompense l'activité économique vertueuse, en renforçant les biens communs que sont nos services publics, nationaux et territoriaux et déployant un effort de relance résolument écologique.

Tout au long de l'examen de ce texte, **notre groupe a défendu une vision alternative, écologique et solidaire,** du budget de la France dont vous trouverez ici les grandes lignes.



Ce travail est le fruit de nombreuses auditions et de l'expertise de militantes et militants, d'universitaires, d'ONG et d'expert.e.s thématiques.

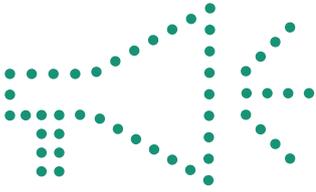
Nous remercions celles et ceux qui ont accepté d'échanger avec nous, notamment Michaël Zemmour, Alexandre Rambaud et Harold Levrel, Gabriel Zucman, les différentes associations membres du Réseau Action Climat, AMORCE, l'Institut de l'économie pour le climat, ainsi que les citoyens de la Convention Citoyenne pour le Climat.

Cette méthode de travail, ouverte et partenariale, est une de nos marques de fabrique et nous entendons la garder et la développer tout au long de la mandature.



### POUR TOUTE SOLLICITATION, VOUS POUVEZ CONTACTER

- Le Secrétaire général, Wandrille JUMEAUX - w.jumeaux@ecologiste.senat.fr
- Le Conseiller technique Finances, Budget et Fiscalité, Thomas KEKENBOSCH - t.kekenbosch@ecologiste.senat.fr



Pour faire face à la crise et pour financer des mesures sociales et écologiques ambitieuses, nous avons formulé plusieurs propositions pour conditionner l'aide aux entreprises au respect de critères sociaux et environnementaux et dégager de nouvelles ressources fiscales en faisant peser l'effort sur les plus aisés, les bénéficiaires de la crise et les gros pollueurs.



## Une fiscalité plus juste

### FAIRE CONTRIBUER D'AVANTAGE LES BÉNÉFICIAIRES DE LA CRISE

- Taxe exceptionnelle de 4% sur les dividendes des actionnaires.
- Taxe sur les bénéfices pendant la crise (pour les entreprises réalisant plus de 750 millions € de chiffre d'affaires).
- Contribution exceptionnelle sur les profits de la vente en ligne comme Amazon.
- Contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes surfaces.
- Extension de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) aux entrepôts.
- Contribution exceptionnelle des plateformes de location comme Airbnb.
- Taxe de 10% sur les réserves de capitalisation des assurances qui ont fait de gigantesques économies avec la crise.
- Création d'un impôt sur la fortune (ISF) « vert », assis sur l'empreinte carbone des ménages au patrimoine supérieur à 1,3 millions €, comme proposé par Greenpeace, nous avons porté un ISF basé sur l'empreinte carbone des ménages au patrimoine supérieur à 1,3 million €.
- Renforcement et redéfinition de l'assiette de la Taxe sur les Transactions financières (TTF).
- Mise en place de conditionnalités sociales à respecter pour bénéficier des baisses d'impôts et des aides aux entreprises:
  - > respect du droit du travail et de l'égalité femme-homme,
  - > absence de licenciements sans cause réelle et sérieuse,
  - > absence de distribution de dividendes dans la crise,
  - > respect d'un écart de salaires inférieur à 1 à 20,
  - > mise en place d'un reporting pays par pays contre l'évasion fiscale.

## Une fiscalité plus écologique

- Mise en place de conditionnalités écologiques pour bénéficier des baisses d'impôts et des aides aux entreprises : pas d'aide sans engagement à publier un rapport climat et à réduire leurs émissions de GES.
- TVA à taux réduit sur les activités indispensables et vertueuses :
  - > la consommation des premiers mètres cubes d'eau,
  - > les transports collectifs du quotidien et les services d'autopartage,
  - > le bois labellisé ou certifié,
  - > la réparation,
  - > la vente en vrac,
  - > la rénovation des logements,
  - > l'agriculture biologique,
  - > le commerce équitable,
  - > les circuits courts...
- Création de la taxe sur l'installation d'écrans numériques de publicité et sur le chiffre d'affaires des régies publicitaires.
- Renforcer la Taxe Générale sur les activités polluantes (TGAP) pour les plastiques neufs.

# Investir dans la transition écologique et solidaire

La crise a encore montré la nécessité de transformer notre modèle de développement. Le Gouvernement a proposé 36 milliards € pour la relance, dont la moitié pour une relance écologique. Cet effort est un premier pas, qui demeure largement insuffisant. Cette crise économique d'une ampleur rare doit être l'occasion d'engager un changement de modèle beaucoup plus ambitieux. Nous avons proposé d'aller beaucoup plus loin.

## TRANSPORTS & MOBILITÉ

- > Renforcement des moyens de l'Agence de financement des infrastructures de transport (AFITF).

### RAIL

Le Gouvernement s'est contenté d'éponger les pertes de la SNCF. Nous avons proposé un véritable plan d'investissement dans le rail de 3 Md € par an :

- > ligne du quotidien,
- > train de nuit,
- > renouvellement du matériel roulant.

### VÉLO

- > Doublement du Fonds Vélo à hauteur de 300 millions € sur 2 ans.
- > Forfait mobilité obligatoire dans toutes les entreprises.
- > Création d'une prime à l'abandon de véhicule notamment pour l'achat de vélos électriques.

### ROUTE

- > Renforcement du malus-poids sur les véhicules dont les SUV, applicable dès 1400 kilos.
- > Redevance kilométrique pour les poids lourds.

### AVION ET BATEAU

- > Fin de l'exonération de taxe (TICPE) sur les kérosène pour les vols intérieurs et pour les paquebots de croisière.
- > Instauration de la taxe sur les billets d'avion pour les voyages d'affaires.

### TRANSPORTS EN COMMUN

- > Soutien de 5 milliards € pour l'investissement dans les AOM hors Ile-de-France.
- > Fonds de compensation de 750 millions d'euros, hors Ile-de-France, pour les pertes liées à la baisse du versement mobilité.

## AGRICULTURE

### POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE :

- > 20 millions € pour rétablir les « Aides au maintien en agriculture biologique ».
- > Augmentation des crédits dédiés aux projets alimentaires territoriaux.
- > Suppression de la création d'une redevance sur les engrais azotés.

- > Augmentation des financements de l'enseignement agricole public.
- > Renforcement du crédit d'impôt pour l'agriculture biologique et suppression du crédit d'impôt HVE.
- > Renforcer les personnels de l'Agence BIO.
- > Pour les agriculteurs : augmentation du crédit d'impôt permettant de partir en congés en étant remplacés.

### POUR LE BIEN ÊTRE ANIMAL :

- > 70 millions € pour des abattoirs de proximité, respectueux des animaux.
- > 100 millions € pour améliorer les conditions d'élevage et favoriser le bien être animal.

## BIODIVERSITÉ ET FORÊT

- > 300 millions € pour renforcer les espaces protégés.
- > 50 millions € pour la reconquête des haies.
- > + 50 millions € pour la gestion durable de la forêt. 
- > Création de postes à l'Office national des Forêts (ONF).
- > Maintenir les effectifs du Centre national de la propriété forestière (CNPFF). 

## ENERGIE

- > 150 millions € pour développer les chèques-énergie.
- > Suppression de la révision à la baisse des tarifs de rachat du photovoltaïque. 



ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

Nous avons réussi à faire adopter ces propositions par le Sénat

## STOP AUX BAISSES D'EFFECTIFS DU MINISTÈRE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Nécessité d'augmenter les moyens humains et financiers de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS)  (amendement adopté en ce sens) ou encore du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et de Météo France.

# Renforcer la solidarité nationale

La crise économique consécutive à la pandémie a déjà fait basculer 1 million de Français.e.s dans la pauvreté. A la fin de l'année 840 000 emplois auront été supprimés. Les conséquences psychologiques sont aussi dramatiques. Les jeunes notamment, sont particulièrement touché.e.s par les conséquences de cette crise. Renforcer la solidarité nationale en ciblant les publics les plus fragiles est indispensable. En plus de nos travaux lors du projet de loi de financement de la sécurité sociale, nous avons proposé un effort global.

## RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

- > 150 millions € pour la distribution de bons alimentaires.
- > 100 millions € pour les associations de solidarité.
- > 70 millions € pour les associations du réemploi solidaire.
- > Porter le RSA au niveau du seuil de pauvreté : 850 €/mois.
- > Ouverture du RSA aux jeunes de 18 à 25 ans.
- > Automatisation du versement du RSA pour lutter contre le non-recours.
- > Expérimentation du revenu universel d'existence.

## TRAVAIL & EMPLOI

- > Renforcement des moyens des missions locales, en augmentant de 50% à 80% le taux de prise en charge des Parcours Emploi Compétences (PEC).
- > Préservation du budget santé au travail.

## PROTECTION DES FEMMES

- > Sauvegarde dans le domaine public du 3919 pour les femmes victimes de violence et extension du service 24h/24h.
- > **5 millions € pour expérimenter la distribution libre et gratuite de protections périodiques par les centres sociaux, les CCAS et les établissements d'enseignements.**

## ASILE ET IMMIGRATION

- > Création d'un programme sauvetage des naufragés en Méditerranée.
- > Augmenter les moyens du programme « Intégration et accès à la nationalité française ».
- > Mise en place un fonds de soutien à la garantie de l'exercice du droit d'asile pour abonder l'OFPPA.

## CULTURE ET ÉDUCATION

- > 200 millions € pour soutenir les petites structures culturelles.
- > 20 millions € pour soutenir les musiques électroniques.

- > Revalorisation de 10% du salaire des AESH.
- > **Rétablissement des crédits de Canopé pour la formation numérique des enseignants.**
- > Suppression du service national universel et redirection de ses fonds vers l'apprentissage du vélo à l'école.
- > Recruter pour atteindre 1 assistant.e social.e pour 7000 étudiant.e.s.
- > Diminuer les crédits d'HADOPI au profit des radios associatives.

## LOGEMENT

- > + 1 milliard € en plus pour la rénovation énergétique des bâtiments.
- > Augmentation du budget de l'Agence nationale de l'Habitat (ANAH).
- > Automatisation des aides des Fonds de Solidarité Logement (FSL).
- > Taxer les logements vides et rééquilibre la fiscalité sur les logements vacants.
- > Refus des coupes budgétaires sur Action Logement.

# Soutenir les collectivités territoriales

Les collectivités locales sont en première ligne dans la gestion de la crise, pour venir en aide aux plus démunis.e.s, comme pour engager la transition écologique. Nous proposons de mieux les accompagner et de renforcer leurs moyens.

## SOUTENIR DANS LA CRISE

- > Remboursement intégral des masques achetés dès le 1<sup>er</sup> mars.
- > Compensation des pertes de recettes d'exploitations des communes de moins de 5000 habitants.
- > Permettre aux départements d'augmenter les taxes de publicité foncière ou les droits d'enregistrement (DMTO).
- > Fonds de soutien aux commerces de centre-villes, aux librairies, aux cinémas en régie municipale.

## RENFORCER LEURS RESSOURCES

- > Mettre fin au contrat de Cahors.
- > **Suppression de l'article retirant aux collectivités un levier fiscal autonome au travers du recouvrement de la taxe sur la consommation finale d'électricité.**
- > + 10 millions € pour l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- > 25 millions € pour le passage en gestion publique de l'eau potable.

## FINANCER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- > + 650 millions € de DGF.
- > + 1 milliard € pour la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).
- > Rehausser le plafond mordant pour les agences de l'eau.
- > TGAP incitative pour les collectivités, qui réduisent leur déchets.
- > **Transfert d'une partie de la Contribution Climat Énergie (CCE) aux collectivités.**



ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

Nous avons réussi à faire adopter ces propositions par le Sénat



GRUPE ÉCOLOGISTE  
DU SÉNAT  
SOLIDARITÉ  
& TERRITOIRES